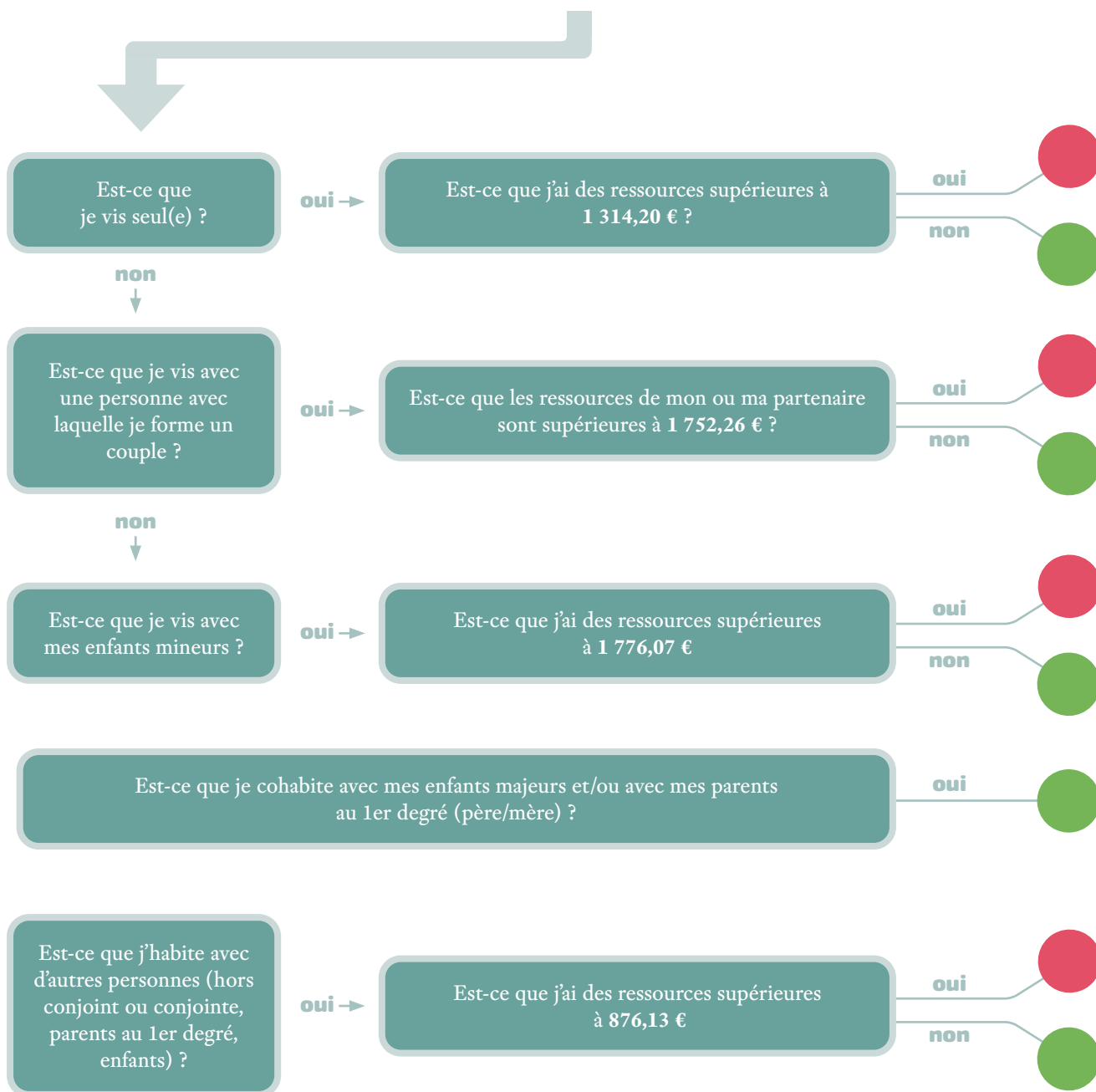




Est-ce que j'aurai droit à un RI au CPAS ?

Il n'est pas possible de répondre à cette question avant d'avoir examiné votre situation personnelle.
Toutefois, vous pouvez déjà vous faire une idée avec le tableau ci-dessous :



Je n'ouvre pas le droit au revenu d'intégration.

Je m'adresse au CPAS pour une analyse complète de ma situation.